

Questionnaire de l'Association Familiale Catholique de Joinville

Réponse de Benoit Willot, Joinville en mouvement, 2/03/2008

Nous pensons que votre futur conseil municipal devrait développer une politique familiale forte et cohérente. Nous pensons souhaitable qu'il désigne en son sein un maire adjoint en charge de la famille pour coordonner les actions et services de la municipalité au bénéfice de la famille.

Je prends bonne note de votre idée et proposerai à mes colistiers de charger un maire adjoint des questions liées à la famille.

Proposition 1 : améliorer la fiscalité locale pour les familles (taxe d'habitation, déductions diverses, participation à l'éco-vignette des véhicules familiaux...)

Joinville a instauré une déduction à la base sur la taxe d'habitation au taux maximal, je crois. Je maintiendrai cette déduction.

Je souhaite par ailleurs fonder l'ensemble des tarifs des activités municipales (sociales, sportives, culturelles, de loisirs...) sur le quotient familial.

Proposition 2 : développer des haltes garderies en parallèle aux crèches pour la petite enfance.

La liste Joinville en mouvement a proposé la mise en place d'un Relais assistantes maternelles dans le cadre d'une maison de la famille et de l'enfance. Une halte garderie y sera intégrée.

Proposition 3 : prendre des mesures en faveur du logement familial, de respecter la loi SRU et de suivre les familles au niveau de la commission d'attribution des logements des OPH.

Joinville respecte actuellement les critères de la loi SRU ; je souhaite cependant que de nouvelles constructions de logements sociaux puissent être effectuées.

Toutes les attributions doivent passer par la commission d'attribution des logements ;

Proposition 4 : prendre des mesures au profit des familles ayant des handicapés (aménagement des locaux municipaux, aides financières, logement social...)

J'ai participé à toutes les séances de la commission communale d'accessibilité et je m'engage à contribuer à la mise en œuvre d'un plan assurant, dans les meilleures conditions, l'accès à tous les équipements publics.

Proposition 5 : prendre des mesures pour mieux accueillir les familles qui arrivent sur votre commune.

Je serais heureux de recevoir vos propositions sur les mesures éventuellement nécessaires pour améliorer l'accueil de familles.

Proposition 6 : envisager une carte famille avec des avantages financiers, culturels, loisirs, transports, sportifs...

La politique des tarifs des activités municipales sera fondée sur le quotient familial, ce qui apportera des avantages aux familles. Une carte famille permettrait sans doute utilement de témoigner du quotient applicable à une famille.

Proposition 7 : communiquer sur la famille dans votre bulletin municipal régulièrement et à l'occasion des événements marquants (noces de diamant ou d'or, médaille de la famille...)

Je retiens votre proposition et proposerai effectivement d'y faire écho dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la ville.

Proposition 8 : de prévoir une brochure sur le mariage à remettre aux jeunes et aux impétrants.

Si des associations comme la vôtre me proposent un tel document, et si les textes en vigueur m'autorisent à la diffuser, je le ferai bien volontiers.

Nous estimons qu'une conférence annuelle sur la politique familiale dans votre ville serait intéressante et qu'une collaboration plus étroite avec les associations familiales serait utile.

Le thème de « conférence » est peut-être inapproprié au contexte joinvillais. Cependant, la concertation avec l'ensemble des associations, notamment familiales, me paraît nécessaire.